

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



Rapport annuel 2013

Sommaire

Département Politique associative

Rapport du département	
Nouveau nom pour l'association : Psychomotricité Suisse	Page 3
Service de médiation	
Conseiller, clarifier, informer et concilier	Page 3
Mandat « Forum Européen de la psychomotricité »	
Divers visages de la psychomotricité en Europe	Page 4
Mandat temporaire « Congrès 2016 »	
Les premiers préparatifs ont commencé	Page 5
Mandat temporaire « Albanie »	
La psychomotricité s'impose	Page 6

Département Politique professionnelle

Rapport du département	
Mandats temporaires et nouveau document d'information	Page 7
Mandat temporaire « Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance »	
Présence dans le domaine préscolaire	Page 7
Mandat temporaire « Série de conférences »	
Médecine handicapée ?!	Page 8
Mandat temporaire « Thérapie complémentaire et psychomotricité »	
Diplôme fédéral acquis pour les thérapeutes en psychomotricité	Page 9

Département Relations publiques

Rapport du département	
Au travail en unissant nos forces	Page 10
Commission Imprimés / publications	
Dépliant et charte institutionnelle en nouveau design	Page 11
Commission Site web	
Année de travail intense	Page 12
Commission Bulletin	
Nouvelle solution trouvée pour le Bulletin	Page 13

Département Science & recherche

Rapport du département	
Simone Hale désormais responsable du département	Page 14

Département Finances

Rapport du département	
2014 : budget de nouveau équilibré	Page 15
Bilan 2013	Page 16
Comptes 2013, Budget 2014	Page 17

Département Politique associative

Rapport du département

Nouveau nom pour l'association: Psychomotricité Suisse

Marc Bailleux et Gabriela Trinkler

Cette année, l'AG tout comme les travaux menés se sont totalement situés dans l'optique de la mise en œuvre de la nouvelle image de marque, et de la notification du nouveau nom Psychomotricité Suisse. Le nouveau Corporate Design a été présenté lors de l'AG. Birgit Ostertag (graphiste au bureau de graphisme « Dezember und Juli »), Christine Theumann (spécialiste des RP) et Urs Bräm (programmeur), qui ont mis sur pied la nouvelle image de marque en assurant son accompagnement professionnel, ont fourni des compléments d'éclaircissements sur leurs travaux lors de l'AG.

Au cours de l'année, nos partenaires ont été informés sur notre nouveau nom et notre univers visuel via l'envoi de la charte institutionnelle.

Un manuel « Réaliser avec Office » a été élaboré pour les sections et les sous-sections, contenant divers modèles de documents pour le travail administratif. Ainsi notre image homogène doit-elle être garantie à tous les niveaux, avec facilitation du travail dans les comités.

Une importante décision quant à notre présence publique a été prise, avec la tenue du Congrès européen en Suisse. Un comité, sous la direction de Regula Seeholzer (déléguée de l'AFP), assurera la tenue du Congrès européen en 2016.

Parallèlement au renouvellement de l'aspect extérieur, les bases structurelles et organisationnelles de l'association ont été également remaniées, et adaptées aux réalités les plus récentes. Les statuts et règlements généraux ont été actualisés, en collaboration avec VitaminB.

Le document d'information « Psychomotricité dans l'enseignement ordinaire et la pédagogie spécialisée » a pu être achevé après un travail intensif en collaboration avec le D^r M. Brasser, et se trouve maintenant à la disposition de nos interlocuteurs.

Lors du congrès de pédagogie spécialisée du CSPA cette année, une présence commune a pu être assurée une nouvelle fois avec les associations des logopédistes, des enseignantes/enseignants spécialisés et des praticiens en service éducatif itinérant.

Avec Luzia Peterhans et Simone Hale, deux nouveaux membres ont rejoint le Comité central (CC), prenant leurs fonctions dans les Départements Finances et Science & recherche. Ainsi le travail au sein du CC a-t-il pu être poursuivi. La recherche d'autres membres actifs pour les départements et commissions vacants a continué, mais sans succès.

Au 1^{er} janvier 2014, le temps de travail de Nicole Messner, notre secrétaire, sera porté de 40 % à 45 %. Ses tâches et sa responsabilité ayant augmenté, un ajustement était nécessaire.

Service de médiation

Conseiller, clarifier, informer et concilier

Regula Binkert Kaiser

2013 a été calme pour les médiatrices: seules quelques demandes ont dû être traitées par rapport aux années précédentes, ce qui peut être évalué positivement comme signe d'une consolidation dans le secteur professionnel.

Mais peut-être est-il judicieux de se remémorer la prestation du service de médiation: celui-ci est utile à une collaboration optimale entre les membres de l'association, les donneurs d'ordres et les client(e)s, garantissant ainsi l'assurance-qualité de notre profession. Les médiatrices conseillent, clarifient, informent et concilient. Leur travail se fonde sur le code de déontologie et les obligations d'éthique professionnelle, tenant lieu de ligne directrice pour tout membre de l'association quant à son action thérapeutique.

Toutes aspirations ou questions peuvent être communiquées par téléphone à Marianne Abegglen ou Regula Binkert (le numéro de téléphone se trouvant sur le bulletin), ou par e-mail à: mediation@psychomotricite-suisse.ch.

Les plaintes proprement dites sont soumises par écrit au secrétariat, lequel les retransmet aux médiatrices.

En septembre 2013 lors d'une manifestation d'une journée, Regula Binkert a informé les étudiants de classe terminale de la haute école de pédagogie spécialisée (HfH) sur le code de déontologie, les obligations d'éthique professionnelle et le service de médiation.

Le service de médiation se tient à la disposition de toutes instances thérapeutiques en psychomotricité, de Suisse romande et du Tessin également. Les deux médiatrices parlent toutefois allemand. Tous les membres de l'association sont priés une fois de plus de se mettre en quête d'un(e) médiateur/trice francophone approprié(e). Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer chez nous.

Mandat „Forum Européen de la Psychomotricité“

Divers visages de la psychomotricité en Europe

Regula Seeholzer

Le but du Forum européen de la psychomotricité est l'échange et le renforcement de la psychomotricité dans l'espace européen.

Aspects personnels

- Déléguée de Psychomotricité Suisse à l'EFP: Regula Seeholzer.
- Commission Profession (profil professionnel): Regula Seeholzer (jusqu'à mai 2013), Beatrice Bieri (à partir de juin 2013).
- Commission Education and Further Education (formation et perfectionnement): Martin Vetter (jusqu'à mai 2013), Anne-Françoise Wittgenstein Mani (depuis juin 2013).
- Commission Science and Research (science et recherche): Anne-Françoise Wittgenstein Mani (jusqu'à mai 2013), Martin Vetter (depuis juin 2013).

Commissions

Au début avril 2013, l'association néerlandaise de psychomotricité a organisé l'académie des étudiants et les séances de commission à l'Université Windesheim, à Zwolle (NL). Tout juste 10 étudiant(e)s venu(e)s de Suisse ont participé à cette académie.

Les séances des commissions de l'EFP se sont tenues simultanément. L'Association suisse a été représentée par: Martin Vetter, dans la Commission Education & Further Education; Christina Lienert (suppléante d'Anne-Françoise Wittgenstein) dans la Commission Science & Research; et Regula Seeholzer, dans la Commission Profession. Le travail a porté entre autres, sur des listes relatives à des projets de recherche, sur des notions-clés de la psychomotricité spécifiques à des pays, ou encore sur un projet de DVD concernant les compétences de la psychomotricité. Les Commissions ont été repourvues après l'AG 2013. Martin Vetter siège

désormais dans la Commission Science & Research, tandis qu'Anne-Françoise Wittgenstein Mani passe à la Commission Education & Further Education. Beatrice Bieri représente Psychomotricité Suisse dans la Commission Profil professionnel.

Congrès de la psychomotricité 2013

Du 9 au 11 mai 2013 à Barcelone (Espagne) s'est tenu le 5^e Congrès de psychomotricité du Forum européen de la psychomotricité. L'association espagnole s'était chargée de cette organisation. Le Congrès était intitulé „Divers visages de la psychomotricité“. Il y a été rendu compte de tous les projets de recherche ou de techniques de travail éprouvées. Venu de Suisse, Martin Vetter a présenté le concept G-FIPPS (2010): soutien à la graphomotricité dans le cadre de la psychomotricité intégrative et préventive, lors d'un atelier. Dans une présentation libre, Regula Nell a exposé ses expériences en graphomotricité. Plus de 20 personnes avaient fait le déplacement depuis la Suisse.

Après que le Comité central (CC) ait approuvé le projet sur le Congrès 2016 en Suisse, les membres de Psychomotricité Suisse ont également donné leur consentement, lors de l'Assemblée générale, pour un congrès de psychomotricité en Suisse.

Assemblée des délégués

Les délégués de l'EFP se sont réunis en septembre 2013 à Heidelberg (D), pour l'Assemblée des délégués. Les travaux des commissions ont été présentés et achevés. L'Assemblée a par ailleurs mis sur pied une commission (temporaire) devant chercher le contact avec les pays où n'existe encore aucune association de psychomotricité. Ainsi la psychomotricité doit-elle être renforcée en Europe. L'Assemblée des membres prévoyait des élections pour le Comité. Rui Martins (président, POR), Anne-Marie Olsen (vice-présidente, DAN) et Veronika Pinter-Theiss (secrétaire, AUT) ont été réélus pour les quatre prochaines années. Pim Hoek (vice-président, NED) et Regula Seeholzer (trésorière, SUI) siégeront nouvellement au Comité.

Perspectives

Du 21 au 23 mars 2014, les séances des commissions, le congrès des étudiants et la réunion du Comité de l'EFP se tiendront à Vérone (ITA).

Du 26 au 28 septembre 2014, les délégués se rencontreront pour l'Assemblée des membres à Copenhague (DK).

Mandat temporaire „Congrès 2016“

Les premiers préparatifs ont commencé

Regula Seeholzer

Le but du mandat temporaire est d'organiser en 2016 un congrès européen de la psychomotricité en Suisse.

Comité d'organisation

Regula Seeholzer

Ursina Lachappelle-Brand

Nicole Messner

Congrès 2013

Du 9 au 11 mai 2013 à Barcelone (Espagne) s'est tenu le 5^e Congrès de psychomotricité du Forum européen de la psychomotricité. Ursina Lachappelle et Regula Seeholzer y ont participé. Elles en sont revenues en ayant noué de nombreux et importants contacts et cumulé de précieuses expériences sur l'organisation.

Organisation:

Le Comité d'organisation s'est réuni pour une première séance durant la deuxième moitié de 2013, les domaines de responsabilité ayant été provisoirement répartis. Les travaux d'organisation pourraient être mieux répartis avec une quatrième personne. Les recherches se poursuivent.

Nous avons encore pu nous assurer une offre actualisée pour les locaux, qui doit être définitivement confirmée au début 2014. Ainsi le lieu et la date pourront-ils être annoncés en mai 2014, lors de l'AG de Psychomotricité Suisse.

Perspectives

Le comité scientifique devrait être constitué d'ici à fin mars 2014. Cet organe se composera vraisemblablement de trois personnes issues de la commission de recherche de l'EFP, d'une personne venant de chacun des sites de formation de Genève et Zurich, ainsi que d'une personne de Psychomotricité Suisse. Elles seront ensuite responsables du choix des contenus, des thèmes dominants et des exposés.

Une prochaine étape consistera à mettre sur pied une plate-forme pour la communication entre le comité scientifique et un site web fournissant les premières informations aux personnes intéressées.

Mandat temporaire „Albanie“

La psychomotricité s'impose

Hedi Roulin

De janvier à fin juin 2013, Céline Mugnier a travaillé comme volontaire pour « The Albanian Society of Psychomotricity » à Tirana. Dans cette fonction, elle était soutenue d'une part par « la maison rouge » de Tirana, d'autre part par psychomotricité suisse pour la location de la salle et par Hi-Foundation pour l'indemnisation et les assurances.

Pendant 3 mois, Céline a été assistée par Léo Delabay. Léo est actuellement étudiant à la Hets Genève. Les deux volontaires ont mis en place des tables rondes professionnelles à Tirana, regroupant des professionnels de l'éducation et de la santé. A chaque réunion, ils ont travaillé un thème de psychomotricité et de clinique. Ces tables rondes ont vite fait bon écho à Tirana et lors de ma visite à Tirana fin octobre 2013, une trentaine de personnes se sont réunies pour réfléchir comment la « Society » pourrait continuer d'exister, de trouver des ressources et de rester active. Les idées ne manquaient pas.

Le dernier livre que Psychomotricité Suisse a publié sera utilisé comme base de discussion autour des tables rondes futures.

Quand Céline a quitté son volontariat début juillet, un groupe d'étudiants de Genève a pris la relève pour quelques semaines d'observation.

Le stage en Albanie était présenté par les mêmes étudiants au cours du mois d'octobre à la Hets à Genève. Cette présentation a suscité de l'intérêt entre les étudiants et il y a déjà des candidats pour le stage 2ème année 2014.

Depuis septembre 2013, Eneda Lekka, une jeune psychologue de Tirana, poursuit le travail psychomoteur dans la maison rouge à Tirana. Eneda a fait des stages durant 2 ans auprès d'Alice Gormand et de Céline Mugnier, afin de s'initier à notre pratique et nos réflexions. Eneda est fascinée par ce travail et aimerait certainement pouvoir approfondir ses connaissances. Elle est supervisée par Céline Mugnier, qui la conseille pour toutes sortes de questions via skype. Le poste d'Eneda à 50% a pu être financé grâce à la générosité d'un donateur Tessinois.

Qu'il soit ici chaleureusement remercié.

Nous avons demandé une contribution de Psychomotricité Suisse pour 2014. La Psychomotricité en Albanie commence à se tenir sur ses propres pieds. Une modeste contribution annuelle peut faire tellement de bien dans un environnement toujours autant démunie en ce qui concerne l'éducation et la santé en Albanie.

Département Politique professionnelle

Rapport du département

Mandats temporaires et nouveau document d'information

Ad interim : Marc Bailleux et Gabriela Trinkler

Tout au long de l'année 2013, le poste de responsable du département est resté vacant.

Ad interim et dans la mesure de leurs moyens, les co-présidents et l'ensemble du CC se sont chargés des tâches jugées prioritaires :

- Trouver une personne pour prendre la responsabilité de représenter Psychomotricité Suisse au sein du Réseau d'accueil extrafamilial (voir le rapport d'activité de Daniel Jucker).
- Accompagner Anne Dupuis qui évalue pour Psychomotricité Suisse la possibilité d'inscrire notre profession dans le projet de diplôme fédéral en thérapie complémentaire (voir le rapport d'activité d'Anne Dupuis).
- Mener à terme la réalisation du document d'information : « La psychomotricité dans l'enseignement ordinaire et dans la pédagogie spécialisée » (téléchargeable sur notre site internet).
- Répondre aux sollicitations des sous-sections.

Mandat temporaire « Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance »

Présence dans le domaine préscolaire

Daniel Jucker

Le groupe de travail (en cours d'édification) détient un mandat du Comité central depuis l'été 2013, avec les objectifs suivants.

- Présence de l'association professionnelle et de la profession dans le domaine préscolaire.
- Possible prise d'influence dans le domaine du développement et du soutien à l'encadrement des enfants d'âge préscolaire.
- Participation aux réunions du Réseau d'accueil extrafamilial.

Quelle est la finalité du Réseau d'accueil extrafamilial ?

Divers services spécialisés, associations et offreurs de promotion et d'encadrement de la petite enfance, de même que des centres de formation, sont représentés dans le Réseau d'accueil extrafamilial. Le réseau organise des „tables rondes“ sur des thèmes politico-éducatifs le plus souvent, et permet les échanges entre divers acteurs du domaine de la petite enfance. Le 5 décembre, Yvonne Goldschmid a pu se faire une impression du travail solide, captivant et professionnel du réseau, lors de manifestations. Une Newsletter actualisée est systématiquement expédiée aux membres du groupe de travail.

Les sites web ci-après donnent une idée du travail.

<http://www.cadredorientation.ch>

<http://www.netzwerk-kinderbetreuung.ch>

<http://www.infoplattform-kinderbetreuung.ch>
<http://www.projektplattform-fruehfoerderung.ch>

Comment pouvons-nous nous investir dans le domaine de la petite enfance, et quelles sont les actions déjà en cours?

Nous envisageons nos possibilités d'influence auprès des centres de formation pour professionnels, dans le domaine de l'encadrement des enfants (comme avec l'unité d'apprentissage "Psychomotricité et orthophonie dans la formation à l'éducation des enfants" à l'école professionnelle BFF de Berne, par exemple) et dans l'offre de cours pour le travail auprès de la petite enfance, de même que dans des offres préventives pour crèches et groupes de jeux. Les thérapeutes en psychomotricité sommes déjà présents à des congrès (par exemple à la "conférence des galipettes" du 9 novembre, à la HEP Zurich) et des formations continues individuelles sont en cours, mais une vue d'ensemble manque encore. Une coopération entre Suisse alémanique et romande doit encore être mise sur pied.

Les demandes étant en augmentation, il est pertinent que nous échangions mutuellement et soutenions nos collègues dans leurs offres de cours. La pratique "thérapie-enseignement" à la haute école de pédagogie spécialisée (HfH) propose une thérapie psychomotrice pour petits enfants, et entend contribuer à son établissement dans le domaine préscolaire. Il serait judicieux que nous-mêmes (comme les logopédistes) nous voyions financer des thérapies pour tout petits dans la prime enfance via l'AJB (Amt für Jugend und Berufsberatung / Office pour la jeunesse et l'orientation professionnelle), ou que des emplois en crèches (comme en Romandie) deviennent possibles en Suisse alémanique également.

Toutes les personnes intéressées se retrouveront en mars 2014 pour une première rencontre à Aarau. Contact peut être pris auprès de :
Daniel Jucker, Zielstrasse 72, 8400 Winterthur
E-mail: dj@zef.ch, tél.: 052 212 25 40

Mandat temporaire « Série de conférences »

Médecine handicapée?!

"Tétralogie" entre personnes concernées, souffrant d'un handicap mental ou multiple, leurs proches, les spécialistes et les médecins

Marianne Häfliger

Diverses organisations et associations s'occupant de personnes handicapées mentales, organisent conjointement une série de cinq conférences. Elles sont centrées sur les domaines de l'éthique, de la médecine et de la collaboration.

Depuis le début, Psychomotricité Suisse soutient cette série de conférences dans sa teneur et financièrement.

Je collabore au sein du comité d'organisation, en faisant valoir divers façons de voir et thèmes psychomoteurs. Ainsi la psychomotricité entre-t-elle dans d'autres domaines et organisations. En sus de mon mandat, l'association fournit financièrement une garantie de déficit. La première conférence s'est tenue le 01.09.2012 à Berne.

Le 30 août 2014, en collaboration étroite avec la TheaterFalle de Bâle, se déroulera la première conférence de suivi à l'UniS de Berne. Les travaux préparatoires sont actuellement en cours.

Le thème de la douleur est au centre: exprimer, reconnaître, prévenir, traiter les douleurs. Il s'agira de nouveau d'une conférence en "tétralogie", c'est-à-dire dans un échange étroit autant qu'en collaboration entre les diverses disciplines.

Les ateliers sont donc proposés et dirigés en coopération. De concert avec une mère concernée et du côté de Psychomotricité, j'offrirai et agencerais l'atelier „Espace libre“. La conférence de suivi est ouverte à toute personne intéressée.

Pour plus d'informations sur la série de conférences, comme sur les exposés traitant des thèmes: médecine, collaboration, éthique et images de la conférence réflexion, voir sous www.vbmb.ch/fr.

Mandat temporaire « Thérapie complémentaire et psychomotricité » **Diplôme fédéral acquis pour les thérapeutes en psychomotricité**

Anne Dupuis-de Charrière

Le mandat « Thérapie en psychomotricité et projet de diplôme fédéral en thérapie complémentaire : étude des possibles », dont je suis en charge depuis août 2012, a pour objectif d'améliorer la prise en compte de la psychomotricité pour adultes auprès des caisses complémentaires. Dans ce cadre, je représente Psychomotricité Suisse au sein du comité de l'Association suisse des thérapies psycho-corporelles (ASTPC). Cette dernière a entamé des démarches auprès de l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire (OrTra TC) pour faire reconnaître les thérapies dont elle défend les intérêts. L'OrTra TC, une fédération d'organisations et d'associations professionnelles suisses intéressées par une formation supérieure en thérapie complémentaire, cherche à ce que les formations en thérapies complémentaires soient reconnues sur le plan national par un diplôme fédéral. Pour ce faire, elle est en pourparlers avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), qui a repris le dossier de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Durant l'année 2013, le travail du comité de l'ASTPC a consisté à :

- Rédiger un texte pour définir ce qu'est, selon l'ASTPC, la thérapie psycho-corporelle (disponible sur : www.astpc.ch/definition/index.html); ce texte, qui est en passe d'être traduit dans les trois langues nationales, a été transmis au Comité directeur de l'OrTra TC.
- Rencontrer à Berne les responsables de l'OrTra TC afin qu'ils nous présentent la démarche entreprise auprès du SEFRI ; nous en avons profité pour les sensibiliser à l'importance de prendre en compte le monde médical dans leur démarche ; l'ASTPC, en tant que membre de l'Académie Suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP), s'est proposée de servir de référence sur ce sujet.
- Poursuivre les contacts avec l'OrTraTC par des échanges de courrier, car le concept présenté à Berne omet selon nous d'aborder un grand nombre de questions.

L'OrTra TC a répondu à l'un de nos courriers en janvier dernier. Cette réponse contient plusieurs informations importantes :

1. La terminologie « thérapie complémentaire » a été préférée à l'expression « méthode alternative » ;
2. Les dénominations « trop générales » n'empêcheraient à priori pas la dénomination « thérapie psychocorporelle » ;
3. Le minimum d'heures de formation qui permettrait d'obtenir sans difficulté l'équivalence « certificat de branche OrTra TC » pour nos différentes formations est fixé à 500 ;

4. L'OrTra TC est prête à nouer des contacts avec l'ASMPP pour ne pas s'isoler du monde médical ;
5. L'accréditation finale des diplômes, qui seront appelés Equivalence EPS TC, reste du ressort du SEFRI.

Ce dernier point signifie que les personnes ayant obtenu le certificat de branche OrTra TC devront, s'ils n'ont pas suivi une formation HES reconnue par le SEFRI, passer un examen individuel EPS TC. Cet examen, dont le coût est estimé à frs 4000.- par personne, permettra d'obtenir un diplôme de thérapie complémentaire reconnu sur le plan fédéral.

Pour les thérapeutes en psychomotricité, cette reconnaissance est d'ores et déjà acquise. En effet, notre formation est de niveau HES. Il suffit que Psychomotricité Suisse et/ou les écoles de psychomotricité en fassent la demande. Celle-ci doit parvenir au SEFRI d'ici avril 2014, selon l'avocate spécialisée dans la santé que nous avons consultée.

Je souhaite que Psychomotricité Suisse appuie cette demande de reconnaissance, afin que la psychomotricité puisse officiellement être ancrée dans la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). J'espère également que la psychomotricité soit reconnue comme une thérapie psycho-corporelle par le SEFRI : le travail avec les adultes comme la reconnaissance de la psychomotricité par les caisses complémentaires sont peut-être à la clé de ce projet. Plus l'ASMPP comptera de membres individuels, plus les chances d'aboutir seront grandes.

En attendant, voici le travail qui reste à accomplir ces prochains mois pour ce mandat :

- poursuivre les échanges avec le Comité de l'OrTra TC ;
 - rédiger un code éthique et le faire traduire dans les trois langues nationales ;
 - rédiger en français (traduction ultérieure) le dossier de candidature de la thérapie psycho-corporelle à l'OrTra TC en vue d'obtenir le certificat de branche.
- Délai de rédaction : avril 2014 ; réponse de l'OrTra TC : octobre 2014.

J'aimerais continuer à suivre ce dossier. Je souhaite toutefois qu'un ou une psychomotricienne se mobilise avec moi pour cet important enjeu.

Département Relations publiques

Rapport du département

Au travail en unissant nos forces

Therese Loder

C'est en unissant les forces des Commissions Imprimés / publications et Site web que la mise en pratique du nouveau Corporate Design a été entamée. Au moyen des esquisses choisies lors du vote, la graphiste Birgit Ostertag (du bureau de graphisme Dezember und Juli) a mis en œuvre le nouveau Corporate Design. Les photos nécessaires à cette fin ont été réalisées professionnellement, lors d'une amusante séance de prises de vues avec enfants et adultes.

La partie certainement la plus exigeante et coûteuse en temps a été le travail textuel du contenu. Sur la base de textes déjà existants, issus des matériels d'information utilisés jusqu'à présent, des contenus inédits ont été créés pour le site web et la nouvelle brochure. Christine Theumann, notre spécialiste en RP, a été

intensivement impliquée dans cette tâche. Elle a remanié les textes en se fondant sur sa propre perspective spécifique.

À la fin de l'année, Therese Loder a quitté ses fonctions de responsable du département pour les relations publiques et responsable du site web, au sein du Comité central. Elle dirigera encore les travaux sur le site web jusqu'à la fin. La recherche de "co-créateurs/trices" actifs/ives a continué de constituer un thème majeur.

Et "quid" des Commissions Site web et Imprimés / publications?

Grâce à Simone Huggler, nous avons pu être rejoints par Sandra Losi et Ines de Pellegrini. Ainsi six personnes demeurent-elles dans les deux Commissions. En particulier, Anita Heierle représentera les aspirations émanant de Romandie. Nous nous rencontrerons prochainement pour bien répartir nos ressources et pour voir qui prendra en charge quels secteurs, et comment nous serons représentés dans l'avenir au sein du CC, si nous ne trouvons pas de direction pour le Département Relations publiques. Nous nous réjouissons de ce "vent nouveau", et de pouvoir compter sur ces membres jeunes et énergiques. Ainsi aborderons-nous bientôt des rivages prometteurs!

Commission Imprimés / publications

Dépliant et charte institutionnelle en nouveau design

Isabelle Beetschen et Ursina Lachappelle

Imprimés

La plupart des anciens imprimés sont maintenant épuisés. En 2013 sont parus le dépliant et la charte institutionnelle en nouveau design. Jusqu'à la fin de l'année, il a été commandé 13'000 exemplaires allemands, 3'000 exemplaires français et 200 exemplaires italien du nouveau dépliant.

Cette année également, les efficaces tables aux livres (utilisées lors des assemblées internes à l'association) ont été mises à disposition et encadrées par des étudiant(e)s en PMT. Pour la présence visuelle sur place, deux nouveaux "roll-ups" au nouveau design sont à disposition. Psychomotricité Suisse a été encore une fois présente (avec la présence d'un stand) à une conférence externe, tenue par la Société suisse pour le TDAH.

Médiathèque / publications

Dans le cadre du remaniement des contenus du site web, les catalogues de médias existants ont été actualisés. Lors de l'AG de cette année, le livre nouvellement paru aux éditions CSPS sur les rapports de cas d'Evelyne Carnal et Judith Sägerser a été présenté et exposé.

Site web therapie-psychomotrice.ch

En raison de la réalisation du nouveau site web www.psychomotorik-schweiz.ch, cet ancien site web n'est plus exploité et sera désactivé lors de la mise en ligne du nouveau. Des parties de ce site web ont été retravaillées, et intégrées dans le nouveau.

Informations personnelles

Gabriela Trinkler a retransmis la responsabilité de la Commission Imprimés / publications à Ursina Lachappelle et Isabelle Beetschen. Nous continuons de chercher des membres intéressés pour compléter l'équipe.

Commission Site web

Année de travail intense

Karin Glutz

Sous la houlette de Therese Loder (responsable du Département Relations publiques et de la Commission Site web), nous avons intensivement œuvré cette année à la réorganisation du site web de l'association. Dès janvier 2013, nous nous sommes regroupés avec les membres de la Commission Imprimés / publications, pour aborder de concert les travaux en attente.

Les objectifs du remaniement nous ont été imposés par la coprésidence:

- présence orientée vers les groupes-cibles;
- structure de navigation simple et claire;
- réduction des contenus à l'essentiel;
- optimisation des travaux administratifs.

Conformément à ce mandat, nous avons travaillé sur la nouvelle structure au fil de 8 séances, entre janvier 2013 et janvier 2014. Comme nous avons dû remanier l'ensemble des textes, un énorme travail de rédaction est venu s'ajouter pour chacun(e) d'entre nous. Nous sommes venus à bout de ces travaux entre nos réunions, dans de petits groupes et via d'intenses échanges par Internet.

En novembre, nous avons assuré un atelier pour tous les membres de Commissions et responsables de sections, sur l'introduction et l'enseignement pour le travail au nouveau site web.

Nous n'avons pas pu respecter l'objectif ambitionné: mettre en ligne le nouveau site web à la fin 2013. Le volume de travail était trop grand. Nous tablons sur le fait que www.psychomotorik-schweiz.ch pourra être mis en ligne dans sa nouvelle présentation au cours du printemps 2014.

Notre équipe de travail

Therese Loder, cheffe de réunion, responsable du Département Relations publiques et de la Commission Site web, membre du CC.

Priska Briner, Commission Site web.

Aline Schoch, Commission Site web.

Simone Huggler, Commission Site web (à partir de juin 2013).

Anita Heierle, Commission Site web (à partir de juin 2013).

Karin Glutz, Commission Site web.

Isabelle Beetschen, Commission Imprimés / publications.

Ursina Lachappelle, Commission Imprimés / publications.

Nicole Messner, notre secrétaire d'association, nous a apporté un vigoureux soutien, a participé à toutes les séances et rédigé tous les procès-verbaux. De même Urs Bräm (web designer et programmeur) et Christine Theumann (spécialiste des RP et du travail rédactionnel) nous ont-ils régulièrement fourni des inputs et participé également à plusieurs réunions.

Therese Loder, Aline Prince, Priska Briner et Karin Glutz nous ont fait leurs adieux en janvier 2014, mais elles ne termineront définitivement leur collaboration qu'avec la mise en ligne du nouveau site web.

Anita Heierle et Simone Huggler, ayant pu être engagées comme membres de la Commission Site web au cours de cette année, ont déjà intensivement collaboré au nouveau site web. Nous les remercions pour leur magnifique soutien. Elles poursuivront le travail de la Commission.

Nous souhaitons à Sandra Losi comme à Ines de Pellegrini un bon démarrage dans la Commission. Comme précédemment, nous cherchons 1 à 2 personnes de Suisse romande pour compléter l'équipe.

Commission du Bulletin

Nouvelle solution trouvée pour le Bulletin

Renate Kolb

En 2013, l'équipe de rédaction se composait d'Angela Huber (administration), de Carola Eichenberger Bucher (interviews), de Priska Fankhauser (finances) et de Renate Kolb (responsabilité principale). En janvier 2013, l'équipe de rédaction et tous les membres participant au Bulletin se sont rencontrés pour la grande réunion annuelle. En mars 2013 comme d'habitude, la séance de rédaction s'est tenue dans un cadre restreint. Comme la succession des principaux responsables de la rédaction n'a pas pu être assurée à partir de janvier 2014, trois autres réunions ont ensuite eu lieu (les 7 juin, 29 juin et 25 octobre) pour régler l'avenir du Bulletin. Ces trois séances ont regroupé les membres de l'équipe de rédaction (Carola Eichenberger Bucher, Angela Huber, Renate Kolb) et les collaboratrices Regula Burger, Marianne Hohl et Dominique LeHenaff. Le 11 octobre 2013 par ailleurs, Carola Eichenberger Bucher a rencontré notre graphiste, Martin Vollmeier.

Une fois de plus, l'objectif de publier quatre numéros du Bulletin en 2013 a été atteint. Les articles reçus ont toutefois "explosé" notre budget, puisque chaque édition du Bulletin a comporté 24 pages en 2013 (et non pas deux de 20 pages et de 24 pages comme budgétisé). Il aurait été trop dommage de laisser des articles de côté. J'en assume la responsabilité.

Les numéros suivants sont parus en 2013.

- Janvier (24 pages): Erfassung – Dépistage, Sandra Rossi
- Avril (24 pages): Zu neuen Kräften kommen – Retrouver ses forces, Renate Kolb
- Juillet (24 pages): Masterabschluss – Diplôme de Master, Olivia Gasser
- Octobre (24 pages): Psychomotorik mit Erwachsenen – Psychomotricité avec des adultes, Pascale Tschopp

Grâce à la collaboration comme au jeu d'ensemble de toutes les parties impliquées, les numéros sont parus dans les délais impartis. Que tous soient cordialement remerciés pour leur dévouement. Je m'étonne une fois de plus de l'intense engagement présidant à l'élaboration du Bulletin.

Thèmes particuliers

En sus des parutions du Bulletin dans le respect des délais, le travail a été marqué en 2013 par la recherche d'une solution pour la poursuite du Bulletin, la succession officielle des principaux responsables de la rédaction n'ayant pu être pourvue. La solution suivante a donc été élaborée lors des séances de rédaction supplémentaires.

- Le Bulletin ne paraîtra plus que deux fois par an (janvier et septembre 2014, mars et septembre 2015).
- Son thème dominant disparaît, mais le Bulletin devient par contre une plateforme pour les membres de Psychomotricité Suisse.
- Simplification du flux des textes: après leur rédaction, les textes sont directement envoyés aux traductrices, et non plus retournés d'abord aux principaux responsables.

- Les rubriques du Bulletin se succèdent en continu, ce qui permet une plus grande marge de manœuvre pour la longueur des textes.
- En 2014, Carola Eichenberger Bucher assumera en grande partie les tâches de responsable principale de la rédaction: acquisition des articles, contact avec le graphiste Martin Vollmeier comme avec le Comité central de l'association (budget, rapport annuel pour l'AG, description de mandats, contrôle des comptes et leur retransmission au secrétariat, etc.), composition des articles, détermination du déroulement dans le Bulletin, maintien de la vue d'ensemble sur l'édition.
- Angela Huber prend en charge l'adaptation de la dernière page. La reconfiguration du site web et sa modification sont aussi confiées à Angela.
- Avec l'aide du secrétariat, les nouvelles adresses web ont été modifiées pour l'édition de janvier 2014.
- Andrea Schürch prendra en charge le „Bulletin bi de Lüt" à partir de juin 2014.

Le changement dans l'équipe de rédaction et la nouvelle Corporate Identity (CI) de l'association sont intervenus au même moment. Il s'est donc agi d'atteindre un autre objectif: l'adaptation de l'image de marque du Bulletin à la CI. Le nouvel aspect du Bulletin devrait correspondre aux autres publications de l'association. Il en est résulté les modifications suivantes dans le Bulletin, approuvées par le Comité central (CC).

- Modification de la mise en page avec le nouveau logo, avec la nouvelle écriture et les coloris adaptés selon la CI.
- Renouvellement des noms de rubriques: Nouvelles de l'association, Forum (contributions de la page intérieure des lecteurs), Panorama (contributions d'autres institutions telles que sites de formation, CSPP, etc.).
- Agencement des couleurs de la page de couverture.

Ces changements sont intervenus alors que je jouais le rôle de „mère porteuse", puisque j'ai exercé ma fonction de principale responsable de la rédaction jusqu'à fin décembre 2013. Martin Vollmeier nous a fourni un appui maximal pour la décision de poursuite du Bulletin, comme pour la refonte du "layout". Qu'il soit une fois de plus cordialement remercié pour ses réflexions conjointes, ses idées d'agencement et son surcroît de travail.

La collaboration avec le CC a été positive. Le CC a soutenu notre proposition quant aux annonces des institutions: si le thème de l'annonce porte sur la thérapie psychomotrice, on passe au prix pour les membres. S'il s'agit d'un thème d'annonce général, on passe au prix de l'annonce. La décision quant à une affiliation institutionnelle comme membre est en attente au CC.

Départs et arrivées en 2013

Annemarie Mattmann, collaboratrice: lecture finale du Bulletin allemand. Un grand merci.

Nouvelle collaboratrice nous ayant rejoints en 2013

Valérie ter Meer: lecture finale du Bulletin allemand. Cordiale bienvenue.

Département Science & recherche

Rapport du département

Simone Hale désormais responsable de département

Simone Hale

« Au travers du soutien au perfectionnement de ses membres et de la recherche dans le domaine professionnel, l'association s'implique en faveur de l'assurance-

qualité et de la poursuite du développement continu dans le métier. » On peut lire cette phrase dans le nouveau modèle de Psychomotricité Suisse. Mais quelle en est la signification concrète pour l'année associative 2013?

L'objectif de pouvoir le département a réussi: en mai 2013 lors de la séance du Comité central, Simone Hale (de Villmergen AG) s'est présentée, montrant de l'intérêt pour le Département Science et recherche. Cette puéricultrice de formation a suivi, comme étudiante à temps partiel entre 2008 et 2013, la formation de thérapeute en psychomotricité à l'école HfH de Zurich; elle est maintenant employée à 60 % dans la fondation St. Josef à Bremgarten.

L'intérêt personnel de Simone Hale envers ce département est de pouvoir considérer recherche et pratique dans une relation d'interdépendance, de même que s'investir pour l'association professionnelle sur ce thème. À la prochaine AG 2014, Simone Hale se mettra à disposition pour reprendre le Département Science et recherche.

Psychomotricité Suisse reçoit des requêtes de contributions de soutien, pour des projets de recherche. Le Comité central examine ces requêtes une par une et y répond. L'association peut apporter un appui en matière de finances, d'idées ou de personnel. Durant l'exercice associatif 2013, aucune requête quant à des contributions de soutien n'a été reçue de projets de recherche ou de développement.

Le mandat est défini, et les objectifs pour 2014, formulés. Le but principal est la mise sur pied du Département Science et recherche, de même que l'établissement d'un déroulement transparent relatif aux requêtes de soutien.

Département Finances

2014 : Budget de nouveau équilibré

Luzia Peterhans

Comptes annuels 2013

Après la couverture des coûts du projet CI, les comptes annuels sont bouclés sur une perte de Fr. 25'767.-. Le capital associatif actuel est de Fr. 84'057.-.

À l'intérieur des comptes, des décalages par rapport au budget sont apparus.

- Comme le projet CI a impliqué des coûts plus élevés que prévu, il a été accepté (en accord avec le CC) que les économies des autres postes du budget soient utilisées pour les couvrir.
- La location des locaux et les coûts des présentations à l'AG 2013 ont été plus bas que prévus.
- Le CC n'a pas fait appel à la consultation juridique, et les sections, très peu seulement.
- Les coûts des honoraires du bureau de médiation se sont révélés plus faibles qu'attendus.
- Les mandats temporaires de politique associative ont généré moins de coûts, puisque le groupe de travail „Psychomotricité dans la petite enfance” n'était qu'en cours d'édification et que pour le mandat „Congrès européen 2016”, le volume de travaux préparatoires a été inférieur à celui attendu.
- Il n'a pas été recouru aux fonds de séance pour les sous-sections.

Budget 2014

- Le volume de travail du bureau du secrétariat a été accru, passant de 40 % à 45 %. Ce qui signifie un surcroît de dépenses pour ce poste de budget.
- Les fonds de séance des sous-sections n'ont pas été sollicités ces dernières années, c'est pourquoi le montant n'est plus budgétisé pour 2014.
- Les coûts pour le Bulletin s'avèreront un peu plus bas, le fascicule associatif n'étant provisoirement publié que deux fois par an.
- Dans les Relations publiques générales ont encore été budgétisés les coûts pour la mise en œuvre de la version italienne de la charte institutionnelle, de même que pour la traduction du manuel de l'identité graphique.

Bilan 31.12.2013

ACTIFS	Actifs en CHF 31.12.13	Passifs en CHF 31.12.13
Caisse	145.40	
CCP	1'147.17	
Postfinance	73'993.36	
Credit Suisse	51'239.04	
Débiteurs	34.00	
Impôt anticipé	65.05	
Actifs transitoires	7'225.75	
Avance livres	2'816.00	
Total des actifs	136'665.77	

PASSIFS	Actifs en CHF 31.12.13	Passifs en CHF 31.12.13
Capitaux étrangers		
Créditeurs		20'858.40
Réserve pour projets		28'000.00
Passifs transitoires		3'750.00
Fonds propres		
Captital de l'association ¹⁾		109'825.00
Total des passifs		162'433.40
Bilan	136'665.77	162'433.40
Perte	25'767.63	
	162'433.40	162'433.40

Comptes 2013, Budget 2014

Recettes	Budget 2013	Clôture 2013	Budget 2014
Cotisations membres actifs	220'000.00	227'020.00	220'000.00
Cotisations membres passifs	16'000.00	18'150.00	16'000.00
Pertes sur débiteurs		-4'140.00	
Intérêt		115.38	
Autre rendement		4'019.20	
Total Recettes	236'000.00	245'164.58	236'000.00

Dépenses	Budget 2013	Clôture 2013	Budget 2014
Politique associative	135'060.00	111'332.19	136'350.00
Secrétariat	59'200.00	59'063.54	65'500.00
Comité Central	27'550.00	23'714.60	25'000.00
AG	17'300.00	13'590.95	16'000.00
Conseils juridiques	8'000.00	810.00	8'000.00
Forum Européen	6'850.00	4'782.30	7'350.00
Projet Albanie	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Service de médiation	2'000.00	380.00	1'300.00
Cotisations et abonnements	600.00	953.80	800.00
Mandats temporaires	7'560.00	2'037.00	6'400.00
Politique professionnelle	5'250.00	1'589.80	5'950.00
Mandats temporaires	2'250.00	1'589.80	5'950.00
Jetons de prés. sous-sections	3'000.00		
Relations publiques	151'680.00	155'440.22	81'560.00
Imprimés/Publications	9'400.00	10'745.60	34'000.00
Bulletin	47'550.00	48'273.80	31'360.00
Site web	8'020.00	7'657.95	11'700.00
Projet CI	84'810.00	85'360.33	
Relations publiques générales	1'500.00	2'321.94	4'500.00
Mandats temporaires	400.00	1'080.60	
Science & recherche	7'000.00		7'700.00
Recherches scientifiques	7'000.00		7'700.00
Finances	2'000.00	2'570.00	2'200.00
Bureau fiduciaire	2'000.00	2'570.00	2'200.00
Autres dépenses			2'000.00
Total Dépenses	300'990.00	270'932.21	235'760.00
Perte/Bénéfice	-64'990.00	²⁾ -25'767.63	240.00

1) Capital de l'association après la comptabilisation de la perte, dès 1.1.2014: **Fr. 84'057.37**

2) Perte après la dissolution des réserves de projet (Fr. 31'070.80) et les provisions générales (Fr. 7'915.10) selon Bilan du 31.12.12.